LA CLASSE MOYENNE QUÉBÉCOISE : EN MEILLEURE SANTÉ QUE CELLE DU RESTE DU CANADA

ELMER VAN DER VLUGT
NICOLAS ZORN

ANALYSE

OBSERVATOIRE QUÉBÉCOIS des inégalités
Évaluer • Éclairer • Éveiller

Basé à l'Université de Montréal, l'Observatoire québécois des inégalités est un courtier de connaissances scientifiques qui éclaire les réflexions et les prises de décision concernant les inégalités de revenu, d'opportunité et de qualité de vie

Le contenu de cette publication a été analysé, rédigé et édité par l'Observatoire.

Direction : Nicolas Zorn, *directeur général*

Analyse et rédaction : Elmer van der Vlugt, *chercheur*

Édition et révision linguistique : Marie Lamarre, *conseillère en valorisation de la recherche*

Mise en page et diffusion : Geneviève Joseph, *responsable des communications*

Nos plus sincères remerciements à Mario Jodoin, économiste, pour ses commentaires.

Ce projet a été réalisé grâce au soutien financier d'Emploi et Développement social Canada

Canada

La reproduction d'extraits est autorisée à des fins non commerciales, avec mention de la source. Toute reproduction partielle doit être fidèle au texte utilisé.

Pour citer ce document :

Elmer van der Vlugt et Nicolas Zorn (2019), « La classe moyenne québécoise : en meilleure santé que celle du reste du Canada », Montréal, Observatoire québécois des inégalités.

Observatoire québécois des inégalités
à l'Université de Montréal
3744 Jean-Brillant, bureau 515.26
Montréal, QC
H3T 1P1

© Observatoire québécois des inégalités, 2019

Mise en contexte

La taille de la classe moyenne d'une société est souvent associée à son degré de prospérité économique et à sa cohésion sociale. L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a récemment publié une étude[1] sur l'évolution des classes moyennes dans les pays développés, dans laquelle elle constate que celles-ci seraient en recul dans un bon nombre de pays.

La répartition du revenu entre les classes sociales est une donnée souvent utilisée pour mesurer les inégalités. La taille et les spécificités de la classe moyenne sont, à cet égard, des informations qui servent à mieux déterminer les écarts entre les moins nantis, la classe moyenne, et les mieux nantis. La comparaison avec d'autres sociétés permet par ailleurs de comprendre les différences économiques et les effets des politiques publiques propres à chacune.

Cette analyse présentera les caractéristiques de la classe moyenne au Québec, en plus de démontrer comment certains aspects de la définition de l'OCDE peuvent être considérés comme arbitraires, notamment parce qu'ils influencent le portrait de ce groupe que l'on cite souvent sans nécessairement comprendre ce qu'il représente.

Principaux constats

- L'OCDE définit la classe moyenne comme les personnes dont le revenu après impôts et transferts et ajusté selon la taille du ménage se situe entre 75 % et 200 % du revenu médian
- En 2016, 43 % de la population québécoise faisait partie de la classe moyenne lorsque l'on analyse le revenu brut ajusté selon la taille du ménage, soit le même niveau que dans le reste du Canada
- Une fois les impôts et transferts pris en compte, 61 % de la population du Québec faisait partie de la classe moyenne, contre 57 % dans le reste du Canada
- La classe moyenne québécoise se démarque de celle du reste du Canada principalement par un niveau plus élevé d'impôts et de transferts

[1] OCDE (2019), *Sous pression : la classe moyenne en perte de vitesse*, Paris Éditions OCDE, https://doi.org/10.1787/2b47d7a4-fr.

Portrait comparatif

Au Québec en 2017, la classe moyenne incluait les personnes dont le revenu – après impôt et transferts, puis ajusté selon la taille du ménage auquel elles appartiennent – se situait entre 29 600 $ et 79 000 $. Cela représente 61 % de la population québécoise, contre 57 % du reste de la population canadienne. La classe moyenne du Canada sans le Québec incluait en 2016[2] les personnes dont le revenu ajusté selon la taille du ménage se situait entre 33 300 $ et 88 700 $.

Puisque la méthode exacte utilisée par l'OCDE n'est pas explicitée dans le rapport, c'est par approximation que nous présentons un résultat québécois qui se veut comparable. Cependant, les données utilisées ont été fournies par Statistique Canada à la demande de l'Observatoire, offrant une plus grande précision que les données disponibles publiquement. La méthodologie et les calculs qui ont permis d'y parvenir seront abordés dans la section suivante.

L'écart entre le Québec et le reste du Canada est marquant puisqu'il est entièrement dû au niveau plus élevé d'impôts et de transferts au Québec. Sans cette intervention plus importante de l'État québécois, l'écart entre le Québec et le Canada sans le Québec disparaît entièrement, leurs classes moyennes ne comprenant chacune que 43 % de la population, comme l'illustre la figure ci-dessous.

[2] Les données de 2016 ont dû être utilisées pour comparer les données québécoises et canadiennes.

Figure 1 : Taille de la classe moyenne selon le revenu brut et le revenu net (après impôts et transferts), Québec et Canada sans le Québec, 2016

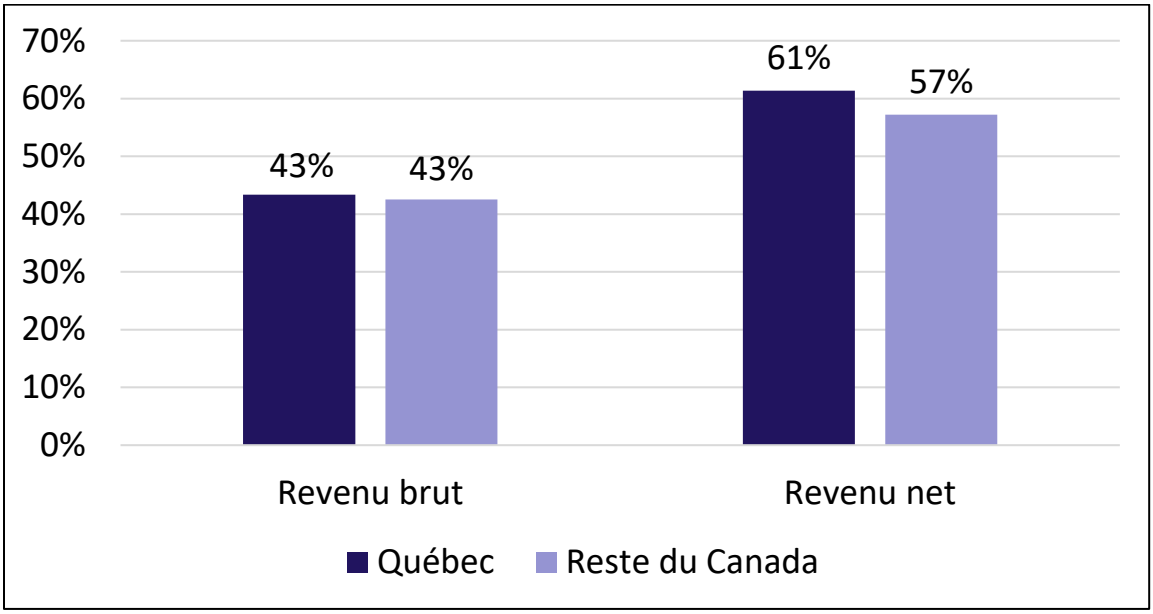

Source : Statistique Canada, *Enquête canadienne sur le revenu*, tableaux personnalisés, calculs de l'auteur.

Cette relation entre la redistribution et la taille de la classe moyenne a d'ailleurs été soulignée dans une étude du Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (CRÉDOC), en France. En effet, les classes moyennes seraient plus nombreuses « dans les pays où les prestations sociales et les prélèvements obligatoires sont élevés [puisque] les mécanismes redistributifs tendent à renforcer l'importance des classes moyennes en limitant les situations de grande pauvreté et en réduisant les écarts de revenus entre les ménages aisés et les catégories plus modestes[3] ».

Fait à noter, la part des revenus captée par les deux autres classes sociales sont plus faibles au Québec que dans le Canada sans le Québec, soit 31 % plutôt que 33 % pour les moins nantis, et 8 % plutôt que 10 % pour les mieux nantis. Pour ces derniers, la concentration des revenus se fait principalement en faveur du premier centile. La part du revenu national capté par le 1 % le plus riche est plus important dans le reste du Canada qu'au Québec, ce qui s'explique en partie par le taux marginal d'imposition historiquement plus élevé[4].

[3] Régis Bigot, Patricia Croutte, et coll. (2015), *Pas de classes moyennes sans redistribution sociale et fiscale?*, CRÉDOC, Consommation et modes de vie, n° 249, p. 1.
[4] Nicolas Zorn (2017), *Le 1 % le plus riche : L'exception québécoise*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal.

De plus, le Québec s'en tire mieux que le Canada sans le Québec quant à la proportion de moins nantis dans sa population, un constat qui se confirme lorsque l'on regarde le taux de faible revenu des personnes d'après la mesure du panier de consommation[5]. D'ailleurs, si la situation des personnes seules est semblable pour le Québec et les autres provinces, les familles québécoises, surtout celles avec des enfants, réussissent sensiblement mieux, ce qui s'explique par les transferts sociaux plus généreux dont elles bénéficient[6].

En comparaison avec d'autres pays de l'OCDE, le Québec fait plutôt bonne figure. Les États-Unis, connus comme une société moins égalitaire, avaient une classe moyenne représentant 51 % de la population. Quant à la Suède, sa classe moyenne se situe au-dessus de la moyenne de l'OCDE. La France se démarque aussi de la sorte, avec 68 % de sa population dans la classe moyenne, et avec un groupe des moins nantis significativement plus petit. Les résultats, présentés dans la figure ci-dessous, sont issus des données disponibles les plus récentes pour chacun des pays.

[5] Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion sociale (2018), *La pauvreté, les inégalités et l'exclusion sociale au Québec : État de situation 2018*, Québec, Gouvernement du Québec.
[6] Axel van den Berg, Charles Plante et coll. (2017), *Combating Poverty : Quebec's pursuit of a Distinctive Welfare State*, Toronto, University of Toronto Press.

Figure 2 : Comparaison internationale de la taille des classes sociales, Québec et pays de l'OCDE, 2016

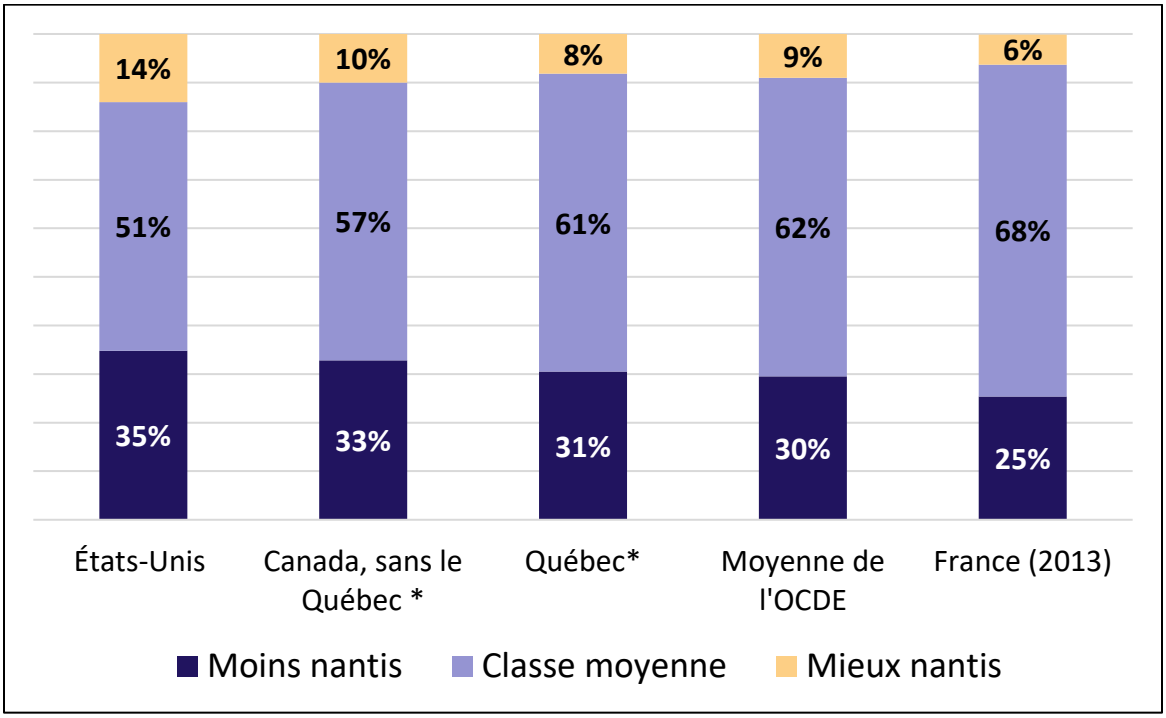

* Données québécoises et canadiennes calculées par l'auteur à partir des tableaux personnalisés de Statistique Canada. Les données pour le Canada excluant le Québec sont pour l'année 2016 et ont été calculées avec les données canadiennes à partir du ratio entre la population au Québec et au Canada.
Sources : Statistique Canada, *Enquête canadienne sur le revenu*, tableaux personnalisés, calculs de l'auteur; OCDE (2019), *Sous pression : la classe moyenne en perte de vitesse*, Paris, Éditions OCDE.

Définition de la classe moyenne

La classe moyenne fait l'objet de plusieurs définitions et est mesurée de différentes manières. Elle peut être évaluée en catégorisant l'occupation ou le niveau d'éducation des personnes. La définition de la classe moyenne selon le revenu est toutefois la plus commune, en raison de la facilité avec laquelle on peut récolter et comparer les données et de la précision d'une telle approche quantitative. Afin de comparer les résultats québécois avec ceux des pays membres de l'OCDE, nous utiliserons d'abord la définition de la classe moyenne basée sur le revenu des individus, telle qu'appliquée par l'OCDE.

L'OCDE définit la classe moyenne comme les personnes dont le revenu – après impôts et transferts et ajusté en fonction de la taille du ménage auquel elles appartiennent – se situe entre 75 % et 200 % du revenu médian. Ce revenu médian est le montant qui se trouve très exactement au milieu de la distribution des revenus ajustés; 50 % des personnes reçoivent plus et 50 % des personnes reçoivent moins.

Pour déterminer la classe moyenne québécoise en se basant sur l'approche privilégiée par l'OCDE, nous utilisons des données provenant de l'Enquête canadienne sur le revenu. Nous avons obtenu des tableaux qui indiquent la fourchette des revenus pour chaque tranche de 5 % de la population. De façon concrète, ces chiffres permettent de connaître le revenu ajusté après impôts et transferts de chaque tranche de 5 % de la population. Comme nous n'avons pas les données par personne, nous devons assumer qu'ils sont à peu près linéairement distribués à l'intérieur de chaque tranche.

Pour fixer les seuils de la classe moyenne, nous calculons les sommes correspondant à 75 % et 200 % du revenu médian. Au Québec en 2017 par exemple, le revenu médian était de 39 500 $, et permet de situer le revenu de la classe moyenne entre 29 625 $ (75 %) et 79 000 $ (200 %). Ensuite, il faut identifier la tranche dans laquelle se trouve ces sommes, en ce cas-ci dans la tranche allant de 30 à 35 %, puis calculer l'emplacement exact du seuil dans la répartition. Cela se fait ainsi :

$$30\ \% + \left(\frac{(29\ 625\ \$ - 29\ 100\ \$)}{(31\ 800\ \$ - 29\ 100\ \$)} * 5\ \%\right) \approx 30\ \% + 0{,}19\overline{4} * 5\ \% \approx 31\%$$

La classe moyenne commence donc à 30,97 % dans la distribution. Le même calcul se fait pour le seuil supérieur :

$$90\ \% + \left(\frac{(79\ 000\ \$ - 73\ 500\ \$)}{(89\ 600\ \$ - 73\ 500\ \$)} * 5\ \%\right) \approx 90\ \% + 0{,}342 * 5\ \% \approx 92\ \%$$

De cette manière, nous savons que la classe moyenne se trouve entre le 31e et le 92e centile de la répartition des revenus. La taille de la classe moyenne est donc 92 – 31 = 61 %, ce qu'illustre la figure 3.

Figure 3 : Répartition des revenus au Québec et seuils de la classe moyenne, 2017

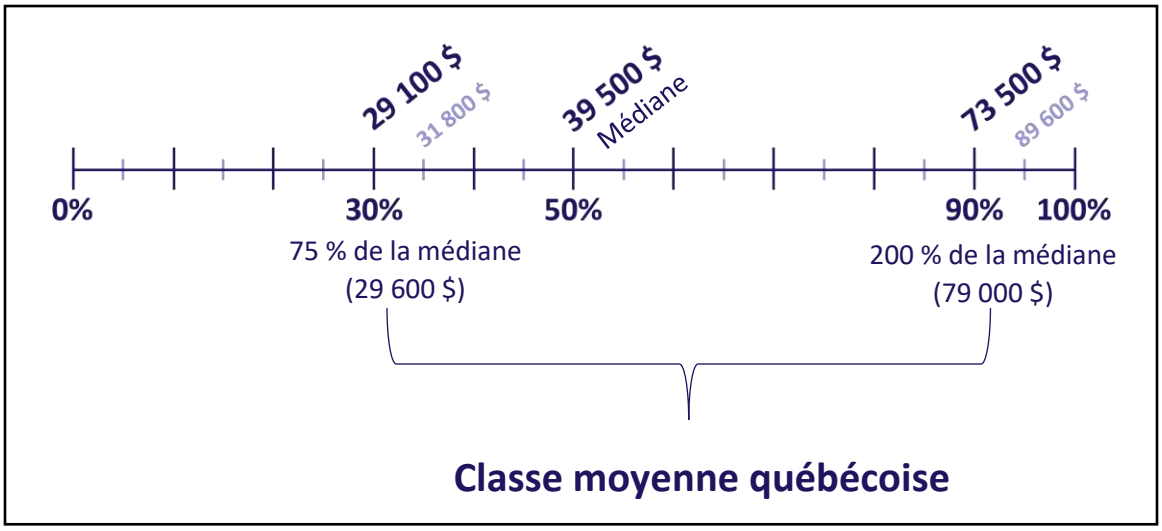

Source : Statistique Canada, *Enquête canadienne sur le revenu*, tableaux personnalisés, calculs de l'auteur.

Limites de l'approche

La définition de l'OCDE est basée sur plusieurs suppositions et hypothèses qu'il importe d'expliciter. Même si les choix qui ont été faits sont compréhensibles et défendables, on peut se demander si un concept aussi large et nébuleux que la classe moyenne se résume à une simple mesure. Parmi les choix méthodologiques, trois notions influencent fondamentalement les résultats du calcul de la classe moyenne d'un pays : le revenu, les seuils et la taille des ménages. Le but n'est pas d'offrir une autre définition capable de mieux nous informer sur les classes sociales et les inégalités, mais bien de montrer les effets qu'ont les choix méthodologiques sur les résultats, et comment ces derniers seraient différents si d'autres choix étaient faits.

Le revenu

Dans les statistiques sur le revenu, trois types de revenu sont généralement publiés et analysés : le revenu brut, le revenu total et le revenu après impôt. Le **revenu brut**, ou revenu de marché, est le revenu reçu en échange de services ou de biens, avant qu'il ne soit changé par les règles fiscales et les programmes sociaux. En d'autres mots, il s'agit du revenu qui n'est ni bonifié par des prestations ni diminué par l'impôt. Pour beaucoup de personnes, c'est le revenu inscrit dans leur contrat de travail. Cette donnée est particulièrement intéressante parce qu'elle permet d'analyser la répartition des revenus de base, avant les impôts et transferts d'un gouvernement.

Le **revenu total** est le revenu brut augmenté de toute autre somme d'argent reçue, notamment les transferts du gouvernement tels que les prestations. Ce chiffre est donc la totalité des sommes perçues par les membres de la société, mais cela ne tient pas compte des impôts qui seront retenus par la suite.

Le **revenu après impôt**, parfois appelé le revenu disponible ou le revenu après impôts et transferts, est le montant annuel qu'une personne ou un ménage peut réellement dépenser ou épargner. Il s'agit du revenu net après toutes les redistributions et retenues d'impôt fédéral et provincial faites par les gouvernements[7]. C'est ce montant qui nous permet de calculer la répartition finale des revenus dans une société.

Le revenu après impôt est souvent utilisé pour mesurer la classe moyenne. Ceci dit, il y a un intérêt à se pencher sur le revenu brut, parce qu'il permet de voir la répartition des revenus sous la seule influence du marché. De plus, en comparant le revenu brut avec le revenu après impôt, le niveau et l'efficacité de la redistribution peuvent être analysés.

[7] Le gouvernement retient aussi des cotisations (assurance-emploi, RRQ, etc.), des taxes sur la propriété (taxe foncière et taxe scolaire) et aussi des taxes avec l'utilisation du revenu disponible, mais ces sommes ne sont pas soustraites du revenu total pour établir le revenu après impôt.

Dans le cas du Québec, nous pouvons conclure qu'une bonne partie des membres de la classe moyenne québécoise s'y trouvent suite aux interventions gouvernementales.

La taille des ménages

La définition de la classe moyenne de l'OCDE se base sur le revenu d'une personne, ajusté selon la taille du ménage auquel elle appartient. Cet ajustement est justifié du fait que, pour un même revenu, les ménages plus grands n'ont pas les mêmes besoins et contraintes que les ménages plus petits. L'idée est donc de réduire le revenu des personnes appartenant à des ménages plus grands pour prendre en compte les coûts plus élevés auxquels ces ménages font face, parce qu'ils ont moins d'argent à dépenser librement, c'est-à-dire après avoir couvert leurs besoins de base.

Il y a cependant des économies d'échelle à l'intérieur des ménages plus grands. Par exemple, le chauffage de l'appartement d'une personne ne coûte probablement pas le double pour deux personnes. Pour cette raison, l'OCDE ne fait pas une simple division du revenu par le nombre de personnes dans le ménage. Elle le corrige plutôt en le divisant par la racine carrée de la taille du ménage.

Ainsi, un revenu de 50 000 $ pour un ménage formé d'une seule personne reste inchangé lorsqu'il est ajusté, tandis que ce même revenu pour des ménages plus grands subira un ajustement qui aura pour effet de le diminuer toujours davantage, comme le montre le tableau ci-dessous.

Tableau 1 : Ajustement du revenu d'un ménage selon sa taille

Taille du ménage	**1 personne**	**2 personnes**	**3 personnes**	**4 personnes**
Revenu du ménage	50 000 $	50 000 $	50 000 $	50 000 $
Revenu ajusté	50 000 $	35 355 $	28 867 $	25 000 $
Classe sociale en 2017	Classe moyenne		Moins nantis	

Il faudrait donc que le revenu après impôts et sans ajustement d'un ménage se trouve à l'intérieur des seuils en fonction de la taille ici présentés.

Tableau 2 : Seuils de la classe moyenne au Québec selon la taille du ménage, 2017

Taille du ménage	**Seuil inférieur (75 %)**	**Seuil supérieur (200 %)**
1 personne	29 600 $	79 000 $
2 personnes	41 900 $	111 700 $
4 personnes	59 300 $	158 000 $

Cet ajustement est jugé utile parce qu'il est censé permettre la comparaison entre des ménages de différentes tailles. Toutefois, l'idée elle-même de comparaison comporte des limites, puisque même deux ménages de taille identique et avec un même revenu ne sont pas toujours comparables. Un ménage de trois personnes peut être composé d'une mère et de deux jeunes enfants, ou encore de deux parents et d'un enfant de 23 ans, qui travaillent tous les trois. Ces deux ménages comptent trois personnes, mais n'ont clairement pas les mêmes besoins, et donc pas les mêmes dépenses. Pourtant, l'ajustement est fait suivant une seule et même logique.

Une question similaire peut être posée pour deux ménages avec le même revenu mais des tailles différentes. Par exemple, une famille de deux parents et deux enfants dont le revenu est de 50 000 $ le verra ajusté à 25 000 $. Si l'année suivante, les enfants quittent le nid familial mais sont toujours majoritairement soutenus financièrement par leurs parents, le même revenu du même ménage est désormais ajusté à 35 400 $. Avec les mêmes dépenses et le même revenu, ce ménage considéré comme moins nanti passera dans la classe moyenne, simplement parce que les enfants n'habitent plus le domicile familial.

De plus, les données révélées par Statistique Canada, utilisent le même ajustement. Cependant, les tailles et la composition des ménages ont beaucoup changé. Avec la baisse du taux de fécondité et la montée du nombre de divorces, entre autres, le Québec d'aujourd'hui n'est pas celui d'il y a 60 ans. En 1951, 42 % des familles québécoises comptaient cinq personnes ou plus ; en 2016, seulement 6 % des familles étaient encore aussi grandes. D'autre part, toujours en 2016, bien que le tiers des ménages au Québec était constitué d'une seule personne, cela ne représentait que 15 % de la population québécoise. Le graphique ici-bas illustre les tendances de la taille des ménages québécois.

Figure 4 : Évolution de la taille des ménages au Québec, 1951-2016

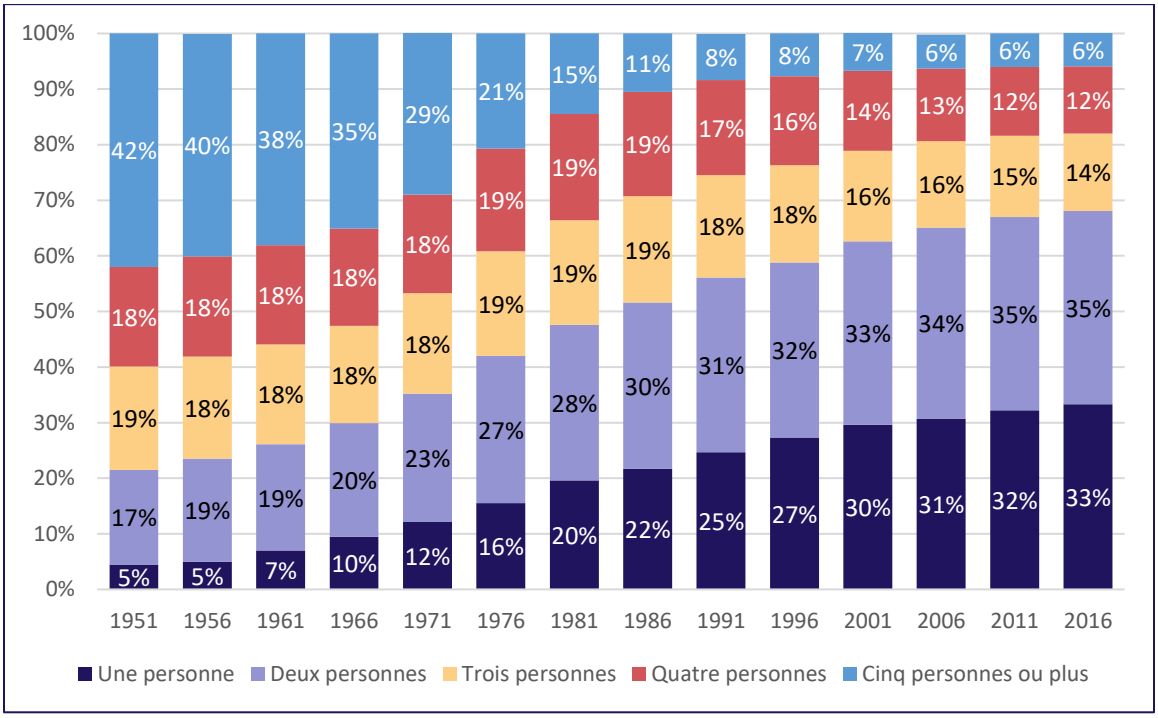

Source : Institut de la statistique du Québec (2018), *Ménages privés selon la taille, Québec, 1951-2016*.

Dans ce contexte, l'ajustement tel qu'effectué par l'OCDE et par Statistique Canada peut avoir pour effet d'amalgamer les tendances démographiques et économiques, c'est-à-dire la taille du ménage et son revenu. Une analyse à partir du revenu non-ajusté permet pour sa part d'évaluer la classe moyenne sans l'intervention des changements démographiques tels qu'une hausse des divorces et des familles monoparentales.

Le graphique ci-dessous montre l'écart de la taille de la classe moyenne selon que le revenu ait été ajusté ou non. Il permet de constater que la classe moyenne est plus petite quand elle est mesurée avec des données non ajustées. Cet écart remet en question la pertinence de l'ajustement du revenu pour dresser un portrait nuancé de la classe moyenne.

Figure 5 : Classe moyenne québécoise selon le revenu après impôts et transferts, ajusté et non ajusté, 2017

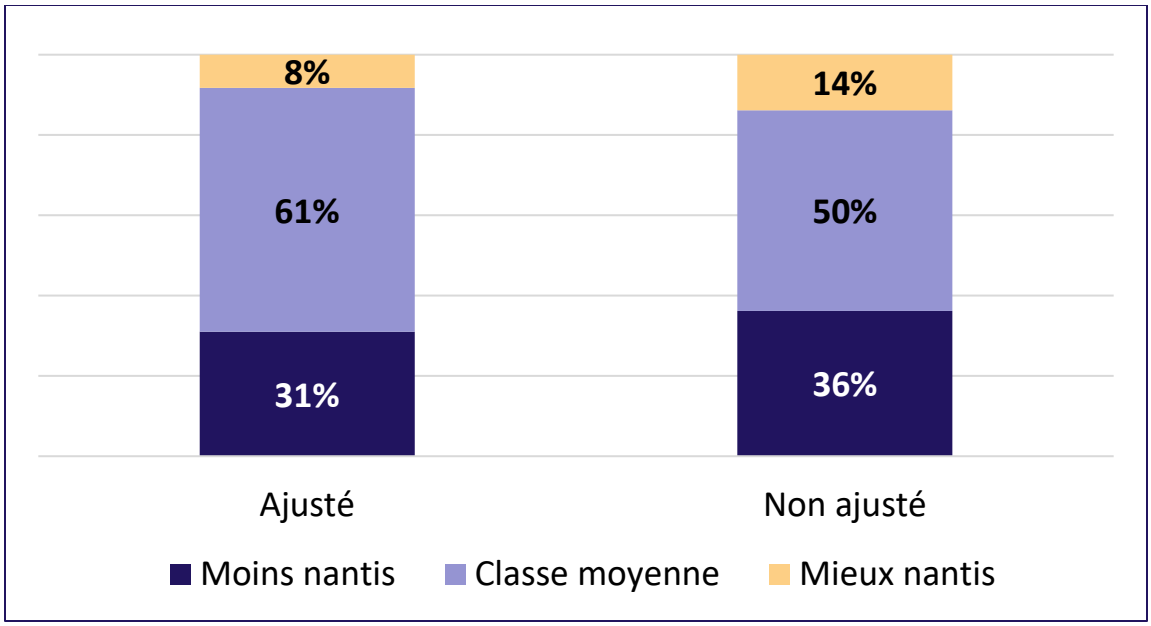

Source : Statistique Canada, *Enquête canadienne sur le revenu*, tableaux personnalisés, calculs de l'auteur.

Les seuils

La détermination des seuils par l'OCDE, c'est-à-dire les revenus de 75 % à 200 % du revenu médian, est quelque peu subjective. Au Québec en 2017, le revenu ajusté après impôt médian était de 39 500 $. Tel que présenté dans le Tableau 2, un ménage d'une personne devrait recevoir un revenu entre 29 600 $ et 79 000 $ pour faire partie de la classe moyenne.

Cet écart de près de 50 000 $ rend difficile de prétendre que la classe moyenne est un groupe homogène. De plus, les résultats montrent bien qu'avec cette méthode, on trouve selon les pays entre deux et quatre fois (comme au Québec) plus de personnes chez les moins nantis que chez les plus nantis. On voit bien que ce concept de classe moyenne est décalé vers le haut.

D'autres classifications sont utilisées pour effectuer un exercice similaire. Par exemple, plusieurs centres de recherche et chercheurs posent les seuils de la classe moyenne à un revenu après impôts entre 75 % à 150 % du revenu médian[8]. Si l'on réduit le seuil supérieur de 200 % à 150 %, le revenu nécessaire pour appartenir à la classe moyenne en 2017 est de 29 600 $ à 59 300 $, ce qui forme un groupe un peu plus homogène. Avec un tel ajustement des seuils, la classe moyenne est automatiquement plus petite

[8] C'est le cas, par exemple, de la Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques (CFFP) de l'Université de Sherbrooke, de l'Institut du Nouveau Monde (INM) et du Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (CRÉDOC).

et la classe supérieure plus grande. Pour 2017, la proportion de la population faisant partie de la classe moyenne serait diminuée de 61 % à 48 %.

Figure 6 : La classe moyenne québécoise selon les seuils choisis, revenu médian ajusté après impôts et transferts, 2017

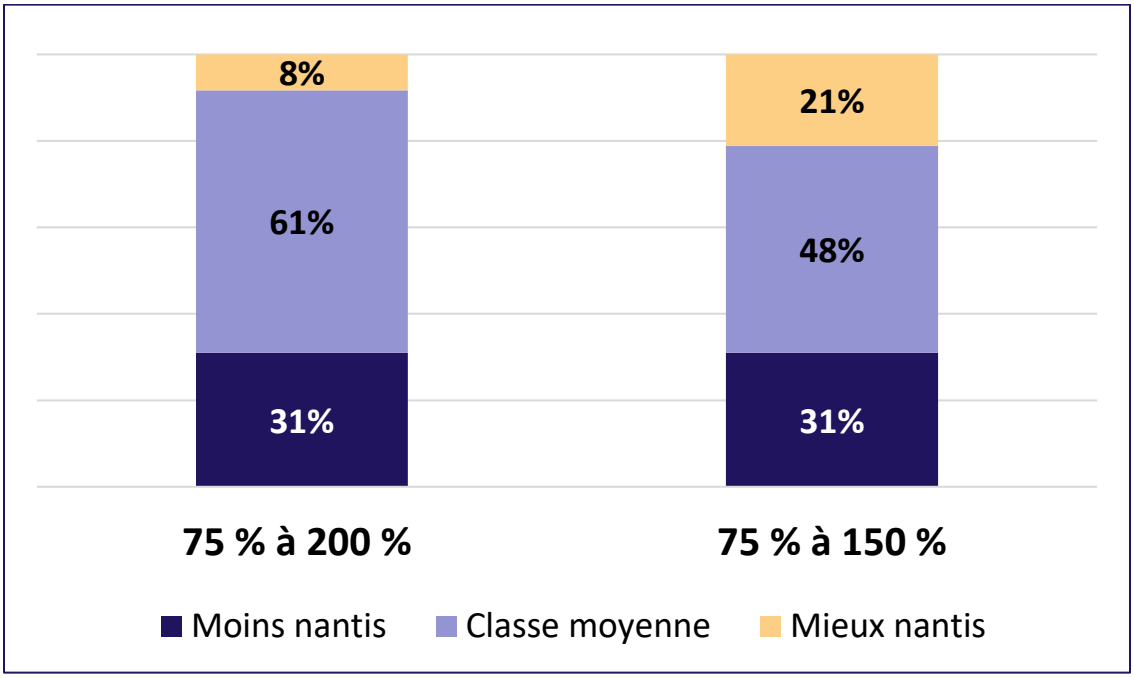

Source : Statistique Canada, *Enquête canadienne sur le revenu*, tableaux personnalisés, calculs de l'auteur.

Conclusion

Mesurée à partir de la définition de l'OCDE et comparée avec ses pairs, la classe moyenne du Québec fait bonne figure, et est par ailleurs un peu plus grande que celle du reste du Canada. Cette définition comporte toutefois des choix méthodologiques et des hypothèses qui influencent fortement les résultats obtenus. Les seuils exacts qui délimitent la classe moyenne, le revenu étudié et le fait d'ajuster ou non ce revenu en fonction de la taille des ménages sont tous des éléments qui ont un effet sur le résultat. Même si l'on accepte la définition telle qu'appliquée par l'OCDE, par exemple afin de comparer une région à une autre, il est important de bien garder ces éléments en tête.

Il pourrait être tentant de vouloir évaluer l'évolution de la classe moyenne québécoise et canadienne dans la perspective de la campagne électorale fédérale actuelle. Il faudrait toutefois s'en prémunir, puisque les données disponibles ne couvrent que les deux premières années du gouvernement Trudeau, soit de 2015 à 2017, alors que l'effet des politiques qu'il a adopté prendra parfois plusieurs années avant de se faire ressentir

pleinement. Cela dit, l'Observatoire et l'Institut du Nouveau Monde ont évalué l'impact sur les inégalités des politiques adoptées dans chacun des budgets du gouvernement fédéral actuel[9].

Quant à la classe moyenne québécoise, on peut se demander si elle est véritablement aussi grande et stable qu'un calcul semblable à celui de l'OCDE peut le laisser paraître. Pris séparément et étudiés de plus près, les choix à la base d'un tel calcul permettent de faire apparaître un portrait plus nuancé. Cela rendrait possible, par exemple, une analyse plus approfondie de l'effet des politiques publiques sur la classe moyenne, ainsi que leur propension à modérer les chocs économiques auxquels une société fait face, ainsi que les inégalités qui la caractérise.

[9] Observatoire québécois des inégalités (2019), *Bulletin des budgets*, [En ligne] www.observatoiredesinegalites.com/fr/bulletin-des-budgets ; Institut du Nouveau Monde (2016-2018), *Bulletin des budgets*. [En ligne] www.inm.qc.ca/bulletin-budgets.

ÉVALUER • ÉCLAIRER • ÉVEILLER